



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le 20 mars à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jacques BENARD, Joël SIELLER, Marc HERVE, André LEFEUVRE et Joseph BOIVENT  
Madame Sandrine ROL

Pouvoir : pouvoir de M. MANGELINK à M. NADESAN

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Jean-Luc BOURGEOUX, Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Luc MANGELINCK, Madame Valérie FAUCHEUX

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON Payeur Départemental, Mesdames AQUILINA (CEBR) et PIRON (SMPBC), Madame TESSIER et M. TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Marc HERVE

**Nombre de Membres du Comité présents : 10**

**Nombre de Membres du Comité votants : 11**

Date de la convocation : le 9 mars 2018

**ADMINISTRATION GENERALE**

**N°18/03/07 Adoption Budget primitif 2018**

## Comité Syndical du 20 mars 2018

### N°18/03/07 Adoption Budget primitif 2018

Rapport,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L1612-4 relatif aux budgets des collectivités territoriales ;

Considérant que les sections d'investissement et d'exploitation du Budget Primitif pour l'exercice 2018 s'équilibrent en dépenses et en recettes pour les sommes respectives de **745 129.57€** et **23 418 158.25€**.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1°) **ADOPTER** au chapitre le budget 2018 tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement qui sont en équilibre.

2°) **APPROUVER** les états joints en annexes : états des amortissements, tableaux des effectifs.

**Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.**

Fait à Rennes, le 20 mars 2018

Le Président,

Auguste FAUVEL

